

Compte- rendu - Relevé de décision
Commission des Personnels
29 mai 2020

Horaire : 10h00-12h25

Lieu : visio-conférence.

Présences : Philippe Bérard, Fabrice Bigot, Sébastien Feuillet, Emma Guillet-Descas, Guillaume Martinent, Karine Monteil, Vincent Pialoux, Virginie Pillat, Bénédicte Vignal, Jean-Christophe Weckerlé.

Excusés : Philippe Connes (procuration à Vincent Pialoux), Annie Gelot (procuration à Virginie Pillat), Pierre Lorca (procuration à Jean-Christophe Weckerlé), Francine Morisse, Bastien Soulé.

	Points de l'ordre du jour	Action/suivi
1	<p>HRS 2019-2020</p> <p>Dans la mesure où le nombre d'heures exact des HRS 2019-2020 pour l'UFR STAPS n'est à l'heure actuelle pas encore connu, le travail de la commission a été effectué en se basant sur les heures de 2018-2019 (sachant que les HRS varient relativement peu d'une année sur l'autre). Le référentiel HRS a été adopté pour l'année 2019-2020.</p> <p>13 Pour 0 abstention 0 contre</p>	<p>Une fois le nombre exact d'HRS connu pour 2019-2020, Le responsable de la commission des personnels ajustera le volet responsabilités projet des HRS en accord avec les décisions adoptées lors de la commission des personnels et fera remonter à la direction de l'UFR STAPS pour mise en œuvre.</p>
2	<p>Soutien des responsables d'UEs L1/L2 dans le cadre du COM RL.</p> <p>Dans la ligné de la précédente commission des personnels du 10 avril 2020 qui a vu l'adoption à l'unanimité de la fiche mission responsable d'unité d'enseignement (ou coordonnateur d'Appro ou coordonnateur de Spé), il a été discuté la possibilité de rémunérer ou non des responsables d'UEs importantes en L1 et L2 dans la mesure où cela représente une charge importante de travail et de coordination. Dans la mesure où il reste habituellement un volant d'heures à pouvoir sur le contrat objectif moyen réussite en licence (COM RL) et que ces heures ont justement pour vocation de soutenir des dispositifs mis en œuvre</p>	<p>Le responsable de la commission des personnels informe les responsables pédagogiques de la L1 et L2 pour 2020-2021 ainsi que la</p>

	<p>prioritairement sur la L1 et la L2, il a été discuté la possibilité de rémunérer des responsables d'UEs de L1 et L2 via le COM RL. Il a été décidé que les responsables des UEs suivantes seraient rémunérés à hauteur de 10 heures sur le CM RL avec une mise en œuvre progressive sur l'année Universitaire 2020-2021 voir 2021-2022 : (a) Prioritairement responsable d'UEs de spé en L1, appro en L1, APPN en L2 ; (a) puis dans un deuxième temps les responsables des UEs de L2 suivantes : sociologie, théorie de l'intervention, neurosciences, psychologie des groupes/motivation, biomécanique, et méthodologie d'interprétation de la conduite motrice</p> <p>13 Pour 0 abstention 0 contre</p>	<p>direction de l'UFR STAPS pour que le recrutement de responsables d'UEs commence à se mettre en œuvre pour la prochaine rentrée Universitaire.</p>
<p>3</p>	<p>Point sur la 2^{ème} session de la campagne de recrutement second degré : Poste 4568-1741 (remplacement A. Dautriche, DEUST APN) : 50% STAPS + 50% SUAPS</p> <p>3 candidats ont été auditionnés et 2 candidats ont été classés : (1) Olivier Guy ; et (2) Julien Reynaud. Le classement a été entériné par le CA de l'Université Lyon 1 et le candidat classé en 1 a confirmé qu'il prenait bien le poste. Enfin, comme élément à tenir compte pour les prochaines commissions de recrutement, il ressort que le profil de poste lorsqu'il implique 2 composantes (par exemple STAPS et SUAPS) doit être travaillé plus en amont pour aboutir à un profil de poste qui peut raisonnablement correspondre aux compétences d'une seule personne (par exemple veiller à harmoniser les APS pour ne pas se retrouver avec un profil impossible à trouver ce qui aboutira nécessairement à ne pas contenter une des deux composantes).</p>	
<p>4</p>	<p>Prospectives et éléments de contexte sur les campagnes de recrutements PAST (enseignants contractuels), second degrés et enseignants-chercheurs pour préparer les prochaines réunions.</p> <p>Un point a été fait sur les campagnes de recrutement enseignant contractuel (ex PAST), second degrés et enseignants-chercheurs avec les échéances suivantes si l'on se réfère aux campagnes précédentes: (a) profils de poste second degré et PAST devront être remontés pour début septembre 2020 ; (b) profils de poste enseignants-chercheurs devront être remontés pour fin septembre 2020.</p> <p>Puisque Didier Perez a été recruté à partir de la rentrée de septembre 2020 sur le poste d'enseignant second degré (profil de poste sur le DEUST animation), il libérera son poste d'enseignant contractuel (ex PAST). En accord avec la</p>	

	<p>gouvernance de Lyon 1, un recrutement d'un enseignant contractuel est envisageable pour une prise de fonction au 1^{er} janvier 2021. A l'heure actuelle, 2 pistes potentielles émergent. Elles seront présentées lors de la prochaine réunion de la commission des personnels pour se positionner sur un choix de profil.</p> <p>Concernant les enseignants second-degrés, 2 départs en retraite (Anne Ruby; Yannick Vanpouille) seront à remplacer par des recrutements. Dans ce cadre, il est à noter qu'il y a une volonté de la gouvernance de Lyon 1 de rééquilibrer le ratio de MCU/ second degré à l'intérieur des différentes composantes de Lyon 1. Ainsi, il y a la possibilité de recruter pour chacun de ces 2 postes : (a) soit un support agrégé ; (b) soit un support maître de conférences universitaire + un mi-temps d'enseignant contractuel (192 heures) ou un enseignant contractuel de développement (ex PAST, c'est-à-dire 96 heures d'enseignement et 406 heures de développement). Ces choix d'orientation seront également à mettre en perspective avec la réforme profonde du master MEEF qui va voir une diminution significative du volume d'étudiants entrant en master MEEF accompagné d'une diminution des heures maquettes dévolues à des enseignants second degré de l'UFR STAPS. Ces choix d'orientation pour les remplacements des départs en retraite des collègues du second degré seront donc discutés lors de la prochaine réunion.</p> <p>Concernant la campagne de recrutement d'enseignants-chercheurs, Julie Gaucher (MCU histoire en disponibilité depuis plusieurs années) a obtenu son intégration dans le secondaire. Le département éducation et motricité avec la collaboration du groupe disciplinaire de l'histoire a fait remonter un profil de poste souhaité pour remplacer le poste de Julie Gaucher. Ce profil de poste sera étudié lors de la prochaine réunion de la commission des personnels. Enfin, il est à noter que Patrick Fargier a obtenu un poste de professeur à la haute école de pédagogie du canton de Vaud (Lausanne) à partir du 1^{er} août 2020. Etant donné qu'il sera en disponibilité à partir de cette date, il n'y aura pas de profil de poste à réaliser puisque son support de poste n'est pas vacant. De la même manière, Johan Caudroit a obtenu une disponibilité pour l'année Universitaire 2020-2021.</p>	
5	<p>Prime de sujétion COVID</p> <p>Le décret « Prime sujétion COVID » donne la possibilité à l'Université Lyon 1 de verser une prime pour la participation de ses personnels (biatss, enseignants, enseignants-chercheurs) à la crise sanitaire (e.g., continuité pédagogique). N'ayant pas eu</p>	

	plus de précisions à ce propos, il est demandé à la direction de l'UFR STAPS de questionner la gouvernance pour savoir s'il est prévu que cette prime soit versé à des personnels (ou certains personnels) de l'Université Lyon 1.	
--	--	--

Prochaine réunion de la commission des personnels prévue le jeudi 18 juin de 15h à 17h.